



ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 6 DECEMBRE 2018



UNE NOUVELLE ALLIANCE SYNDICALE : L'UNSA-DOUANES et la CGC-DOUANES

**Deux forces syndicales complémentaires, responsables,
déterminées et efficaces !**

Les syndicats UNSA-DOUANES et CGC-DOUANES ont décidé de signer un accord électoral pour se présenter ensemble aux élections professionnelles du 6 décembre 2018.

Cet accord prévoit la constitution de listes communes UNSA-DOUANES / CGC-DOUANES pour le scrutin du 6 décembre 2018 (pour le comité technique de réseau, les CAPC 3 (inspecteur régional) et 4 (inspecteur) et le comité technique de service central de réseau).

Nos valeurs communes, républicaines et laïques, ainsi que notre complémentarité, sont autant d'atouts pour se présenter aux élections et représenter l'ensemble des personnels dans les quatre années à venir.

Ni fusion, ni confusion, mais une légitime ambition !

Nos deux syndicats, l'UNSA-DOUANES et la CGC-DOUANES, continueront d'être autonomes, indépendants et resteront attachés aux valeurs qui leur sont propres. Ils formalisent le vœu de travailler ensemble, dans la perspective de ces élections, pour défendre efficacement les intérêts individuels et collectifs des agents des douanes.

Il ne s'agit donc pas d'une union, encore moins d'une fusion mais d'une alliance pour renforcer nos positions à l'aune des prochaines élections.

Deux forces syndicales complémentaires !

L'UNSA-DOUANES et la CGC-DOUANES sont complémentaires dans leurs actions. Si le champ d'action de l'UNSA-DOUANES couvre l'ensemble des agents, la spécialisation de la CGC-DOUANES dans la défense des personnels d'encadrement offre une efficacité accrue et une forte légitimité à l'alliance.

Un syndicalisme apolitique et professionnel, qui a déjà fait ses preuves !

L'UNSA-DOUANES et la CGC-DOUANES ont d'ores et déjà siégé ensemble quand l'expertise de l'un ou de l'autre était requise. Ils ont également participé ensemble à des auditions à l'Assemblée nationale ou ont rencontré conjointement des élus sur des dossiers emblématiques comme la lutte contre le blanchiment, le terrorisme et la protection des agents des douanes.

Nous avons décidé de poursuivre cet engagement en unissant nos forces et en proposant un syndicalisme d'engagement, apolitique, professionnel et réformiste pour obtenir des avancées concrètes au bénéfice des agents de la DGDDI.

Des enjeux qui nécessitent d'agir ensemble !

Face aux défis à venir, notamment CAP 22, nous ne pouvons laisser les agents et les cadres de notre administration sans force syndicale de revendications, d'actions et de propositions, pour les défendre utilement et de façon responsable.

De la cohérence avec une alliance déclinée aussi au niveau ministériel !

Cette alliance a également été décidée par les fédérations Finances de l'UNSA et de la CFE-CGC, qui ont signé un protocole en janvier 2018 pour présenter une liste commune au scrutin du Comité Technique Ministériel.

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous renouvez.